

Mercredi 1^{er} juin 2016

Présents : Thomas ANGEL, Pascal BOUCHET, Gilles CARRÉ, Cathy DESCAT, Jocelyne GAMEIRO, Laurence GÉRARD, Didier MAZENS et Abel ROSPIDE.

Excusées : Sylvie DECOURCELLE, Catherine GAUTHIER.

Invité : Adrien DEBONNIÈRE, Lucas SARTHOU.

1. Emploi Avenir

Didier nous informe que le contrat d'Adrien est prolongé jusqu'en mai 2017 (issue de sa formation DEJEPS) avec l'aide de l'état s'élevant à 75% du SMIC, par contre l'aide régionale (20%) ne sera pas renouvelée au-delà du 1^{er} septembre 2016. Il va falloir reprendre de façon active la recherche de partenaires.

2. Achat du second minibus

Didier a reçu un devis d'ADTRANS pour l'achat d'un minibus RENAULT Trafic 9 places, 0 km, beaucoup d'options : 23 158€ TTC + taxe diesel + malus

La demande de prêt va être faite au CIC dans les conditions énoncées dans un CR précédent. (Didier, Sylvie)

Abel demande la possibilité que Sylvain P. puisse prendre le minibus le W-E du 11/12 juin pour se rendre avec son équipe à un tournoi à Beauvais ; n'ayant pas de parents, il faudrait également un conducteur.

Didier rappelle que **la priorité des minibus sera toujours pour les déplacements en championnat de France**. Toutefois dans la mesure où nous aurons 2 minibus en septembre nous procédons au vote suivant :

« Si un minibus est libre, l'entraîneur souhaitant l'utiliser devra en faire la demande argumentée au président. En cas de plusieurs demandes, le Président priorisera. »

VOTE : 8 POUR / 0 Abstention / 0 Contre

3. Équipements

Pascal nous informe des réponses données par les 5 équipementiers contactés (1 pas de réponse):

- PK HB Expert (marque Hummel)
- Sporting line (beaucoup de relance)
- Passion Sport
- Aby sport

Un cahier des charges leur a été donné pour une période de 3 ans et pour l'achat de 400 maillots/200 shorts/30 tenues de gardien/200 survêtements/600 paires de chaussettes/600 tee-shirts d'échauffement/ 30 tee-shirts JA et 30 maillots d'arbitre.

Les tarifs proposés vont de [REDACTED] €.

Après avoir vu les produits de Passion Sport et discussion, le CA décide de voter pour choisir cet équipementier :

VOTE : 9 POUR / 0 CONTRE / 0 Abstention

Pascal et Didier vont le contacter à nouveau pour :

- améliorer la qualité des shorts
- affiner les quantités

En parallèle le CA discute le point suivant : « pour la saison prochaine propose-t-on une seule cotisation par adhérent avec équipement [1 maillot millésimé + 1 short ou 1 tenue de gardien + 1 tee-shirt d'échauffement] **avec une augmentation de 5€ par catégorie** (augmentation FFHB + LIFE).

Didier a effectué une recherche comparative des tarifs proposés par les clubs proches de Villiers dans la catégorie Seniors (avec fourniture d'un maillot et short) :

Les cotisations du VEC apparaissent toujours parmi les moins chères.

VEC	195,00 €	CHAMPIGNY	215,00 €
CHENNEVIERES	173,00 €	BRY	215,00 €
IVRY	180,00 €	NOGENT	220,00 €
JOINVILLE	200,00 €	STELLA	275,00 €
LE PLESSIS	200,00 €	CRETEIL	278,00 €

Voici la proposition des cotisations pour 2016/2017 à soumettre à l'accord de l'AG:

VOTE : 9 POUR / 0 CONTRE / 0 Abstention

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	MONTANT
Seniors et Vétérans	1998 et avant	200,00 €
Moins de 18 ans	1999 - 2000	170,00 €
Moins de 16 ans	2001 - 2002	170,00 €
Moins de 14 ans	2003 - 2004	150,00 €
Moins de 12 ans	2005 - 2006	150,00 €
Ecole de hand	2007 et après	125,00 €
Loisirs	De 7 à 77 ans	155,00 €

4. Tournoi périscolaire sur herbe à Octave Lapize :

Adrien nous fait un point :

- pour l'instant 80 inscrits se répartissant en 54 garçons et 26 Filles ; un problème de communication sur Renon et Ferry, les équipes seront complétées avec des joueurs du club
- organisation :
 - 3 ou 4 terrains ; en cas de pluie il disposera de 2 salles au COSEC
 - 1 couleur de tee-shirt par école
 - chaque équipe sera composée de 5+1 : une discussion s'engage sur la mixité ou non des équipes
 - Encadrement : Gilles nous informe que 2 prof.EPS des Prunais + les JA de l'UNSS seront présents.

Une réunion va avoir lieu avec le service municipal concerné.

5. Arbitrage

Un point est réalisé afin d'établir les récompenses pour nos arbitres et JA.

Actuellement sont considérés comme **Arbitres adultes** : Hassania, Aurélie, Rémy, Jean-Marc et Timothée.

Après discussion nous y ajoutons Mohamed et Hachim dans la mesure où ils sont seniors mais leur binôme ne l'étant pas, ils ne pouvaient être comptabilisés dans la CMCD en tant qu'arbitre adulte.

Pour rappel : 20€ par match arbitré et à partir du 10^{ème} match (au-delà des obligations) : 10€ par arbitrage.

Pour les JA, Laurence enverra à Gilles la grille de la saison dernière pour qu'il fasse avec Rémy le décompte pour les JA.

Gilles nous informe que ce samedi de 10h30 à 12h30 une réunion aura lieu avec tous les arbitres ; Rémy et Gilles souhaitent proposer à des jeunes arbitres d'assurer un rôle de suiveur (cette année Maxence et Thomas l'ont déjà fait) et Gilles pense le proposer également à Said.

Pascal nous informe que :

- cette année il n'y aura pas de CMCD régionale, ce qui nous semble en totale contradiction avec les objectifs de la CMCD qui reste de favoriser le développement et la structuration des clubs.
- qu'à partir de septembre 2018 les arbitres régionaux et fédéraux seront licenciés à la ligue ; chaque club aura l'obligation d'avoir une école d'arbitrage (maximum 8 JA + 2 accompagnateurs et un référent) ; le coût de l'arbitrage sera plus élevé pour la ligue (on passerait de 35€ à 50€)
- notre école d'arbitrage est classée **école n°1 d'IDF**

6. Collège des Prunais

Le tournoi des CM2 pour la sélection de la 6^{ème} sportive a eu lieu (32 présents) ; il y a eu un problème de communication avec les directeurs du primaire et très peu d'externes étaient présents.

La 6^{ème} aura un effectif de 26 élèves.

7. Préparation AG

Cette année nous voudrions faire un barbecue : Jocelyne nous propose de faire venir une personne pour 80€ qui s'occuperait de la cuisson (en attente de réponse) et fournirai la viande.

Laurence fera les courses (apéro/salades/fromage/desserts/vin)

8. Points divers

- Réunion mairie **le 23 juin 2016 à 19h00** pour la répartition des créneaux (envoyer les demandes **avant le 15 juin**) ; penser à demander les créneaux du mardi (17h/18h30) et jeudi (17h00/18h00) au COSEC.
- La table de marque a été réparée par la mairie.
- Nous avons reçu le virement de la subvention municipale
- Laurence a établi la liste des missions qu'elle fait en tant que secrétaire (document joint)

PROCHAINE RÉUNION fin juin à prévoir pour constituer le bureau

L. GERARD
Secrétaire

D. MAZENS
Président